

Bilan de l'Observatoire des odeurs à Salindres – Année 2025

ETU-2026-53 – Édition Juillet 2026

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

EN UN COUP D'ŒIL.....	1
DIMINUTION DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS EN 2025	1
ODEURS EN MAJORITE TRES GENANTES ET PLUS FREQUENTES EN ETE.....	1
CENTRE-VILLE DE SALINDRES, QUARTIER LE PLUS IMPACTE.....	1
MAJORITE D'ODEURS DE DECOMPOSITION ORGANIQUE	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1. CREATION ET EVOLUTION DE L'OBSERVATOIRE DES ODEURS.....	2
1.2. OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE DES ODEURS	2
2. DISPOSITIF EN PLACE	3
2.1. RECUEIL DES NUISANCES OLFACTIVES.....	3
2.2. PARAMETRES METEOROLOGIQUES	3
3. BILAN DU SUIVI DES ODEURS EN 2025	4
3.1. VARIATION ANNUELLE DES SIGNALEMENTS	4
3.1.1. Odeurs plus fréquentes en été	4
3.1.2. Fréquence des odeurs en diminution depuis 4 ans	5
3.2. LOCALISATION DES SIGNALEMENTS	6
3.2.1. Le centre-ville de Salindres plus impacté.....	6
3.2.2. Odeurs plus fréquentes par vent faible	7
3.3. DES ODEURS EN MAJORITE TRES GENANTES	7
3.4. UNE MAJORITE D'ODEURS ORGANIQUES.....	8
3.5. VARIATION DES EVOCATIONS EN 2025	9
3.5.1. Légère variation des évocations au cours de l'année.....	9
3.5.2. Des odeurs moins fréquentes en fin de semaine.....	10
3.5.3. Des nuisances principalement le matin	10
3.6. DETAILS PAR REGISTRE	11
3.6.1. Odeurs de « déchets ménagers »	11
3.6.2. Autres odeurs organiques	13
3.6.3. Odeurs « chimiques ».....	15
4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	16
TABLE DES ANNEXES	16

EN UN COUP D'ŒIL

Atmo Occitanie évalue la situation odorante aux alentours de la plateforme industrielle et chimique de Salindres depuis 2007 en s'appuyant sur les riverains et acteurs locaux. Interrompue en 2020, la surveillance a repris en mars 2021 avec une évolution du dispositif et une quinzaine de nez référents parmi les habitants.

Ce document présente le bilan de l'Observatoire des odeurs de Salindres en 2025. Les précédents bilans et d'autres rapports d'évaluations autour de Salindres sont disponibles sur le site www.atmo-occitanie.org.

Diminution du nombre de signalements en 2025

112 signalements ont été recueillis en 2025, chiffre en **diminution comparé aux quatre années précédentes**. Cette baisse s'observe également sur le nombre de jours impactés par au moins une odeur, qui était d'environ un jour sur trois en 2024 contre un jour sur cinq en 2025, avec 74 jours concernés par des signalements. Les caractéristiques des odeurs signalées, détaillées ci-dessous, sont dans l'ensemble similaires depuis 2016.

Odeurs en majorité très gênantes et plus fréquentes en été

Les **odeurs ont été davantage signalées durant les trois mois d'été**, la chaleur favorisant les émissions de composés odorants, et les riverains étant davantage à l'extérieur. Les odeurs sont depuis 2016 **majoritairement déclarées comme très gênantes**. Cette proportion est légèrement plus importante en été mais reste relativement stable tout au long de l'année 2025.

Centre-ville de Salindres, quartier le plus impacté

Comme les années précédentes, **les odeurs sont majoritairement signalées au centre-ville de Salindres, zone la plus peuplée**, puis au sud-ouest de la plateforme industrielle et chimique. Les odeurs y sont plus fréquentes par vent faible, favorisant l'accumulation des composés odorants au niveau des sources d'émissions. Les quartiers riverains sont principalement impactés lorsqu'ils sont sous les vents de la plateforme.

Majorité d'odeurs de décomposition organique

Les signalements présentent **une forte diversité dans les qualificatifs employés pour décrire les évocations odorantes**, traduisant la multiplicité des sources d'odeurs présentes sur le territoire.

Les évocations les plus citées correspondent à des **odeurs de décomposition de la matière organique**, notamment « déchets ménagers » (40%) et « égout/œuf pourri/soufre » (16%) qui une fois additionnés **représentent environ deux tiers des odeurs signalées**. Ces odeurs, majoritaires depuis 2014, correspondent principalement aux activités présentes sur le Synerpôle, au sud de la zone industrielle (ZI), en particulier les activités des entreprises Néoval, Véolia Eau et Bios Développement. Le profil des odeurs organiques est légèrement différent en 2025 avec des odeurs « d'excréments » et de « compost » davantage ressenties et une part des odeurs "égout/œuf pourri/soufre" en diminution par rapport à 2024.

Les odeurs chimiques, davantage reliées aux activités de la plateforme industrielle et chimique au nord de la ZI, sont relativement peu présentes (<10%) en 2025.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Création et évolution de l'observatoire des odeurs

La commune de Salindres, située dans l'agglomération d'Alès dans le département du Gard (30), abrite depuis de nombreuses années un grand pôle chimique et industriel. Atmo Occitanie a réalisé un premier état des lieux de la qualité de l'air et des odeurs durant l'année 2007, en concertation avec les acteurs locaux.

Cet état des lieux a conduit à la **pérennisation en 2008 d'un Observatoire des odeurs**, constitué initialement d'une vingtaine de « Nez référents » en contact avec Atmo Occitanie.

Ce dispositif a fonctionné pendant 13 ans, mais a été suspendu en 2020 en raison d'un recueil des nuisances contraignant dans la durée et d'un désengagement progressif des bénévoles.

Afin de pouvoir reprendre la surveillance des nuisances olfactives, Atmo Occitanie a proposé aux acteurs locaux une évolution majeure du dispositif, dont la mise en place s'est échelonnée entre 2020 et début 2021. Cela a conduit au déploiement de la plateforme ODO en mars 2021, remplacée **par la plateforme Signal'Air depuis janvier 2025**. Cette plateforme permet aux « Nez référents », mais aussi au grand public, de déclarer et qualifier des odeurs de manière directe et simplifiée depuis un site internet (dont une version adaptée au smartphone).

En 2025, cette plateforme est animée en partenariat avec la Ville de Salindres ainsi que 5 acteurs industriels :

Tableau 1 – Descriptif des partenaires industriels de l'Observatoire des odeurs de Salindres en 2025

Groupe d'Intérêt Économique (GIE) Chimie	Axens	Production de catalyseurs à base d'alumine
	Solvay*	Production de dérivés fluorés <i>* fermeture en mars 2025</i>
Synerpôle	Suez, usine Néoval	Tri mécano-biologique des déchets ménagers
	Véolia Eau	Compostage des boues d'épuration
	IRIS	Formulation et conditionnement de produits pour les jardins à destination des particuliers

1.2. Objectifs de l'observatoire des odeurs

Cet observatoire a pour principaux objectifs :

- 🔹 **Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;**
- 🔹 Établir un historique et **suivre l'évolution des odeurs ;**
- 🔹 **Caractériser l'étendue du territoire exposé** à des gênes olfactives ;
- 🔹 **Déterminer les sources des odeurs** et les conditions météorologiques favorisant leur présence ;
- 🔹 **Contribuer aux échanges** entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...) ;
- 🔹 Permettre aux acteurs industriels d'**identifier leurs activités sources** de gênes olfactives.

Ces actions s'inscrivent dans le PRSQA et l'axe 3-1 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

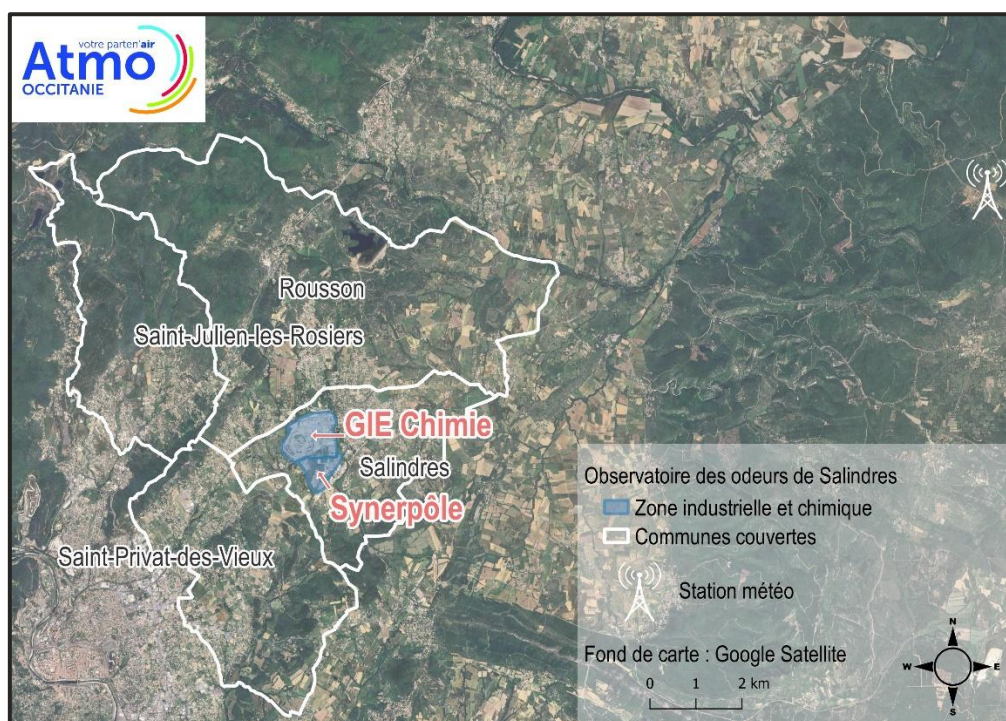
2. DISPOSITIF EN PLACE

2.1. Recueil des nuisances olfactives

Depuis 2025, les nuisances olfactives sont recueillies sur la **plateforme Signal’Air**, en remplacement de l’ancienne plateforme ODO. Elle permet à la population locale de géo localiser les odeurs senties et de les décrire rapidement selon un formulaire préétabli et adapté au territoire.

En complément **des signalements publics ouverts à tous** sur les 4 communes couvertes par le dispositif (voir la carte ci-dessous), le suivi des odeurs s’appuie également sur **un réseau de « Nez référents »** parmi la population environnante. Il s’agit d’une groupe d’une dizaine de bénévoles sollicités en cas d’épisode olfactif, aidant à l’identification et à la discrimination des odeurs.

Figure 1 - Situation géographique de l'Observatoire des odeurs de Salindres



Atmo Occitanie réalise des **retours d'information réguliers au sujet des odeurs à proximité de Salindres**, notamment via des newsletters mensuelles et des bilans trimestriels. Cela permet de rendre compte de la situation olfactive à l'ensemble des participants identifiés ainsi que de faire vivre l'observatoire.

Comme les années précédentes, les données recueillies sont traitées statistiquement (fréquence, récurrence géographique, saisonnalité...) et croisées avec les paramètres pouvant influencer sur les émissions d'odeur ou leur ressenti, tels que les paramètres météorologiques et des données d'activités industrielles.

2.2. Paramètres météorologiques

Les **conditions météorologiques ont un impact sur l'émission d'odeurs** ainsi que sur leur diffusion et transport dans l'air ambiant, et donc leur perception. Les données météorologiques utilisées dans ce rapport sont issues de la station Météo France à Méjannes-le-Clap, à environ 15 km à l'est de la zone d'étude. Les principaux paramètres météorologiques enregistrés pendant l'année 2025 sont présentés en annexe 2.

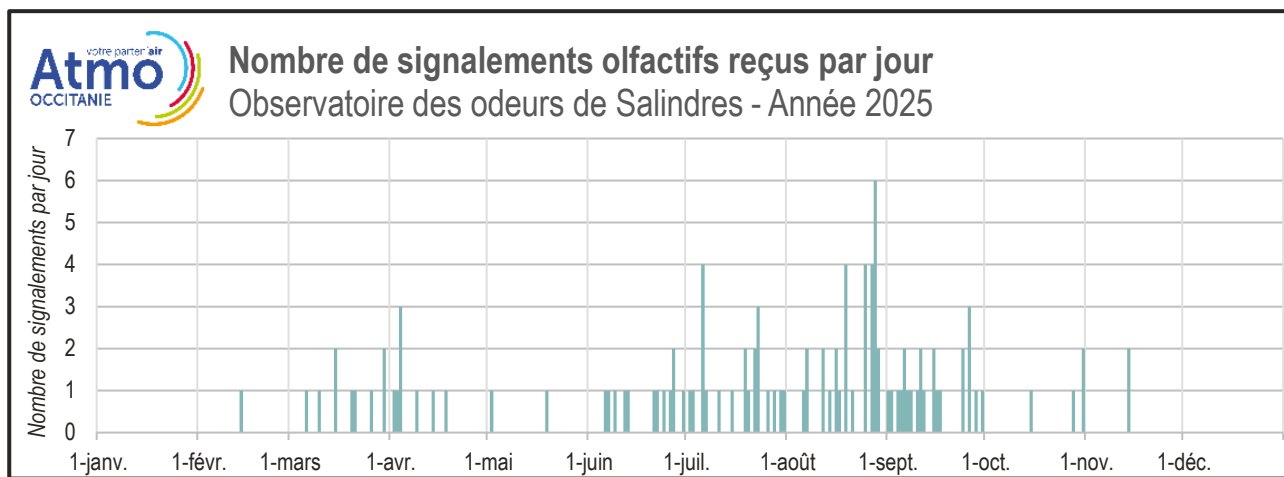
3. BILAN DU SUIVI DES ODEURS EN 2025

3.1. Variation annuelle des signalements

3.1.1. Odeurs plus fréquentes en été

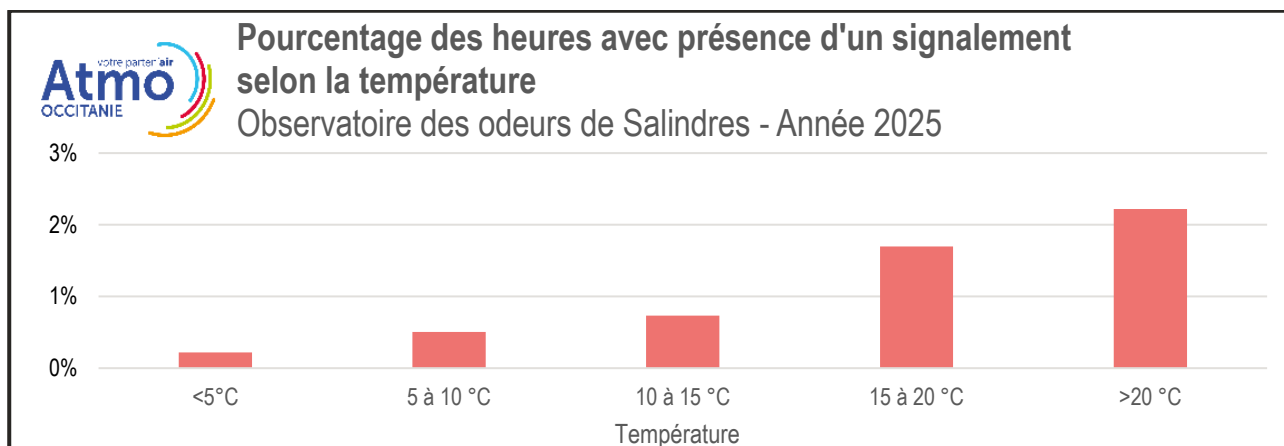
En 2025, 112 signalements olfactifs ont été recueillis :

- 5 signalements issus du réseau de « Nez référents » ;
- 107 signalements provenant d'autres citoyens.



Les nuisances sont signalées tout au long de l'année 2025, avec 74 jours concernés par au moins un signalement, soit **environ un jour sur cinq**. Cette valeur est en diminution par rapport à l'année précédente ou un jour sur trois avait été impacté. Les odeurs sont généralement regroupées sur des épisodes de quelques jours, entrecoupées de journées sans odeurs. Les épisodes de nuisance olfactive sont particulièrement présents **durant les mois chauds**, entre juin et septembre, qui regroupent **plus de 75% des signalements** en 2025.

Cette variation saisonnière peut s'expliquer par les températures plus élevées sur la période estivale. Ainsi, la fréquence des odeurs augmente globalement avec la température, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Une hausse des températures va directement favoriser la volatilisation des composés odorants, mais également la propension des riverains à passer du temps dehors et à ouvrir les fenêtres, ce qui les expose davantage. Les industriels partenaires n'ont pas signalé de dysfonctionnement pouvant entraîner un épisode odorant en 2025.



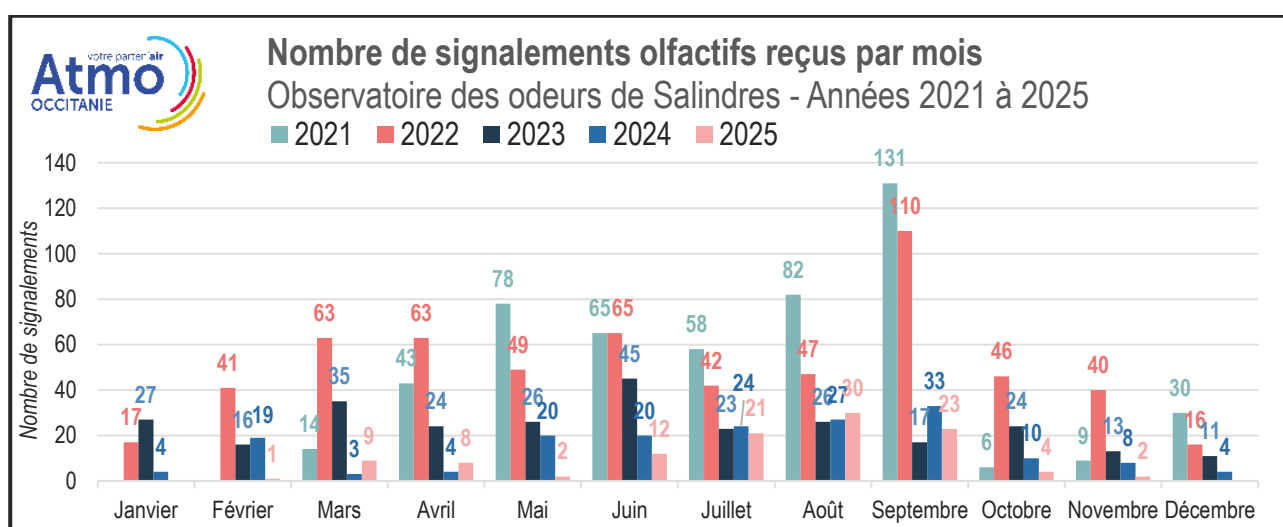
3.1.2. Fréquence des odeurs en diminution depuis 4 ans

Le nombre de signalements réceptionnés est en diminution en 2025, aussi bien pour les déclarations des nez référents que des autres riverains. Cette diminution se traduit sur les différents indicateurs, en nombre de jours impactés et en signalement totaux. Cette baisse est appuyée par des retours nettement moins fréquents de la part des nez référents à la suite des sollicitations envoyées (signalements « rebonds¹ »).

Tableau 2 – Évolution du nombre de signalements recensés sur l'Observatoire des odeurs de Salindres

	Année	2021 (15 mars – 31 déc.)	2022	2023	2024	2025
Nombre de signalements	Public	204	254	163	117	107
	Nez Référents	312	345	124	59	<50

Cette baisse du nombre de signalements est observée sur l'ensemble de l'année 2025 à l'exception du mois d'août où la situation est légèrement moins bonne en 2025 qu'en 2024.



Le dispositif a évolué en 2021², avec le lancement de la plateforme ODO, puis en 2025 avec le changement de plateforme vers Signal'Air. Il n'est ainsi pas pertinent de comparer les années antérieures à 2021 avec les années suivantes, en raison de la différence de méthodologie utilisée.

Le dispositif de surveillance des odeurs antérieur à 2021 avait également mis en évidence une fréquence accrue des nuisances en été. À cette tendance de fond se rajoutait parfois un épisode odorant intense et spécifique comme ceux observés en août 2016 et septembre 2017, liées à des épandages agricoles. Les bilans des années précédentes sont disponibles sur le site atmo-occitanie.org.

¹ Les signalements « rebonds » désignent les déclarations d'odeurs réalisées à la suite d'une alerte envoyée aux « Nez référents » lors d'un épisode olfactif.

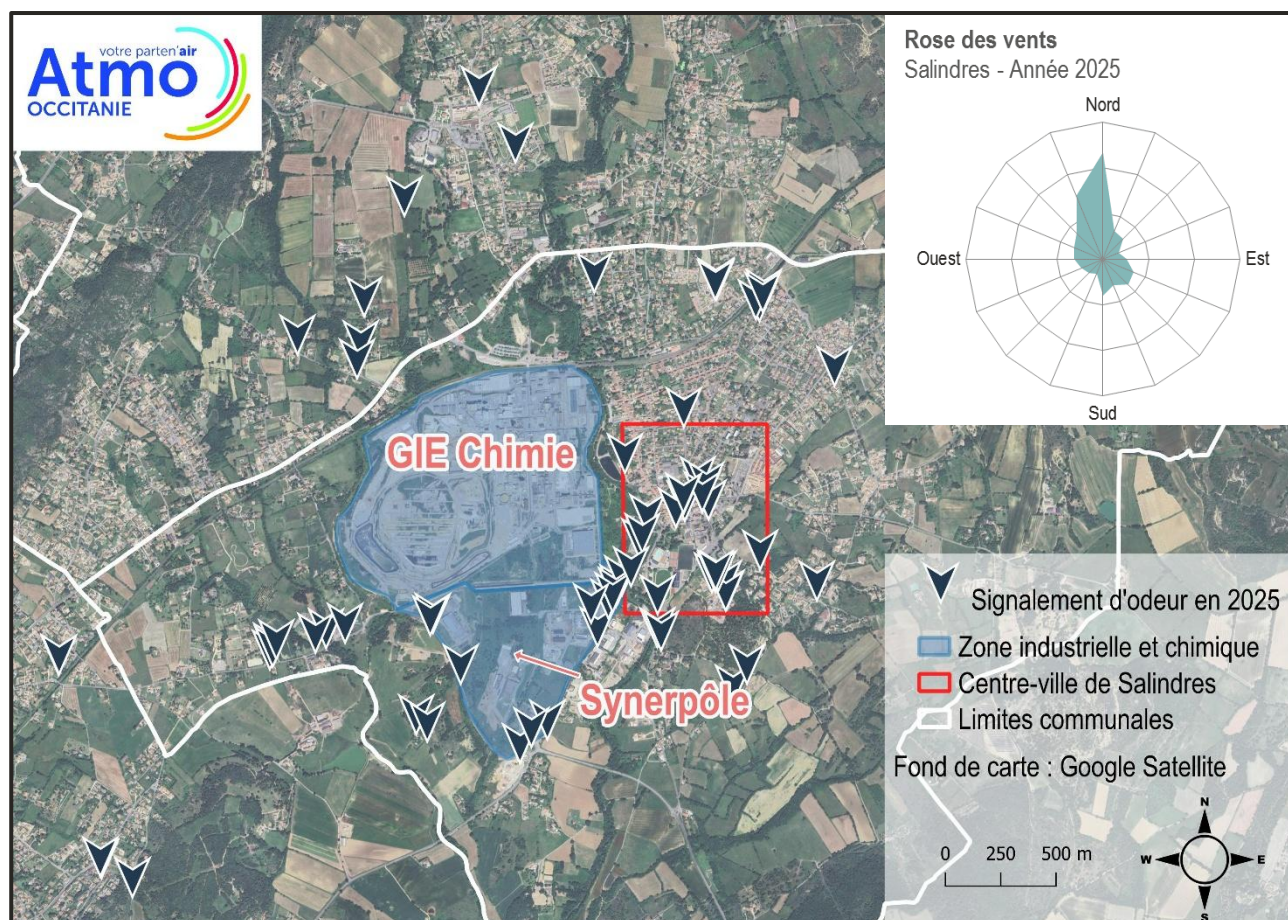
² Entre 2007 et 2019, les « Nez référents » faisaient remonter chaque mois toutes les heures depuis leur domicile, avec ou sans odeur. Depuis 2021, un signalement peut être équivalent à plusieurs heures de nuisance.

3.2. Localisation des signalements

3.2.1. Le centre-ville de Salindres plus impacté

De façon similaire aux années précédentes, **les odeurs sont majoritairement signalées à proximité des zones habitées**, notamment au **centre-ville de Salindres** qui concentre près de 50% des nuisances signalées (voir carte ci-dessous).

Figure 2 – Localisation de tous les signalements d'odeur recensés au sein de l'Observatoire de Salindres en 2025



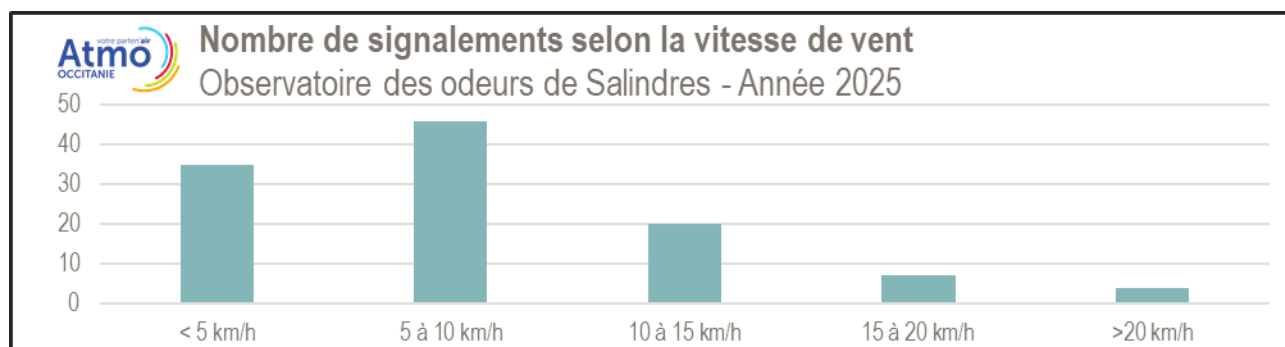
Les autres signalements d'odeurs se répartissent dans différents secteurs :

- La zone élargie du centre-ville et l'avenue du Moulinas à l'est de la plateforme (20%) ;
- En proximité sud-ouest de la zone industrielle et chimique et le long de la route de Mazac (20%) ;
- Au nord du GIE Chimie, dans la commune de Rousson (10%).

3.2.2. Odeurs plus fréquentes par vent faible

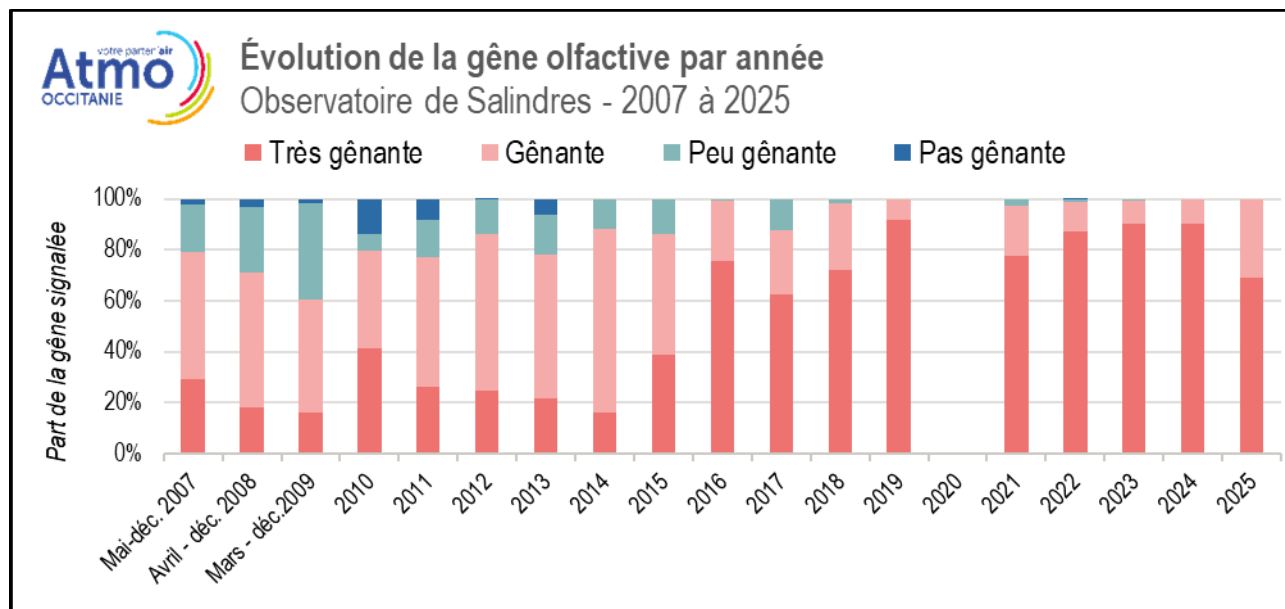
Cette répartition s'explique en partie par l'influence du vent sur la dispersion des composés odorants. Les **odeurs sont plus fréquentes en l'absence de vent** : l'atmosphère stable favorise l'accumulation locale des composés odorants, exposant ainsi les quartiers les plus proches des sources d'émission.

À l'inverse, le pourcentage d'odeurs ressenties est plus faible lorsque le vent est soutenu (>15 km/h) car il favorise la dispersion des composés odorants. Cela confirme que **les sources d'émissions sont locales** et que les composés odorants ne sont pas importés de sources éloignées.



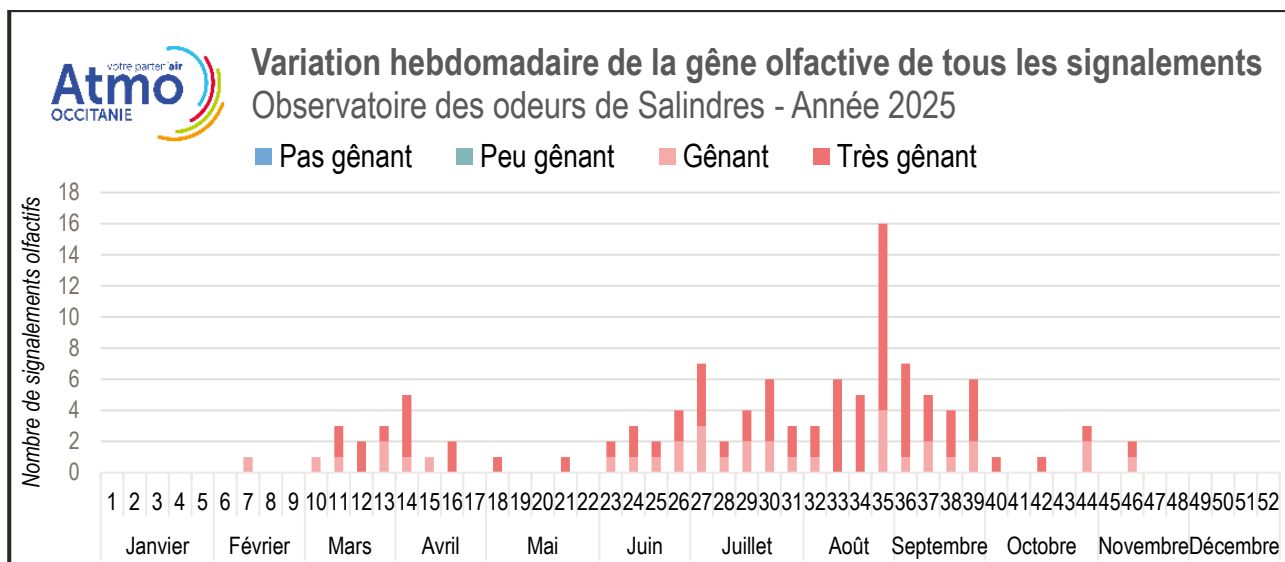
3.3. Des odeurs en majorité très gênantes

Dans la très grande majorité des cas, les odeurs sont déclarées comme très gênantes, aussi bien par les Nez référents que par les signalements publics. Cette proportion de nuisances « très gênantes » représente environ 70% des odeurs signalées en 2025. Cette proportion est en baisse par rapport à 2024.



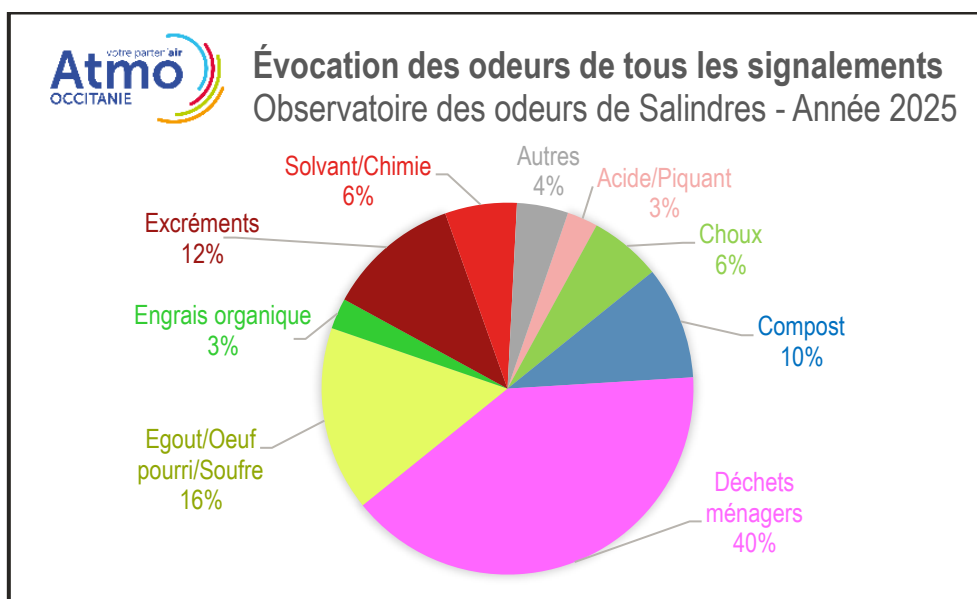
La proportion d'odeurs « très gênantes » est importante depuis 2016, représentant 60 et 95% des nuisances déclarées. Entre 2007 et 2015, cette proportion était plus faible et plus variable, entre 17 et 40%, avec une majorité d'odeurs « gênantes ».

L'intensité de la gêne est relativement similaire tout au long de l'année 2025, avec des odeurs « très gênantes » légèrement plus présentes en août et septembre. Cette hausse estivale est liée aux températures chaudes favorisant la volatilisation des composés odorants, ainsi qu'à une plus grande exposition des riverains.



3.4. Une majorité d'odeurs organiques

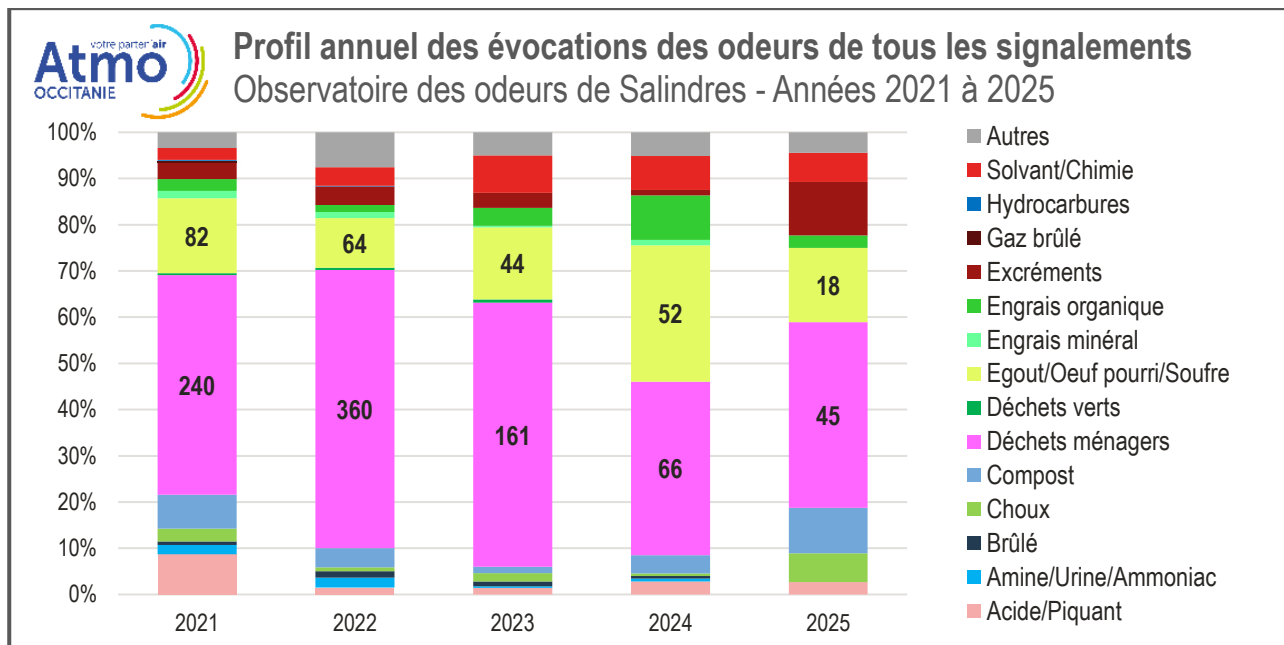
Comme les années précédentes, les signalements sur l'année 2025 présentent une **forte diversité des évocations utilisées comme descriptif**. Ces odeurs variées traduisent la **multiplicité des sources d'odeurs présentes sur le territoire**.



Les signalements sont dominés par les odeurs de « déchets ménagers », suivis de « égouts/œuf pourri/soufre » ainsi que « excréments » et « compost ». Il s'agit d'évocations appartenant à la famille de la décomposition de matière organique, correspondant davantage aux activités du Synerpôle, situé au sud de la zone industrielle et chimique. Les riverains associent majoritairement ces 4 évocations aux activités de l'usine de tri mécano-biologique des déchets de Néoval pour les odeurs de « déchets ménagers » et de « compost », à celles de la station d'épuration pour les odeurs « égout/œuf pourri/soufre », puis à celles de l'unité de compostage des boues d'épuration de Véolia Eau pour les odeurs « excréments ».

Les odeurs chimiques, associées aux odeurs de « solvant/chimie » et « acide/piquant », sont majoritairement associées aux activités de l'usine de production de catalyseurs d'Axens au nord de la zone industrielle et chimique. Cependant ces odeurs sont relativement peu présentes (<10%) en 2025.

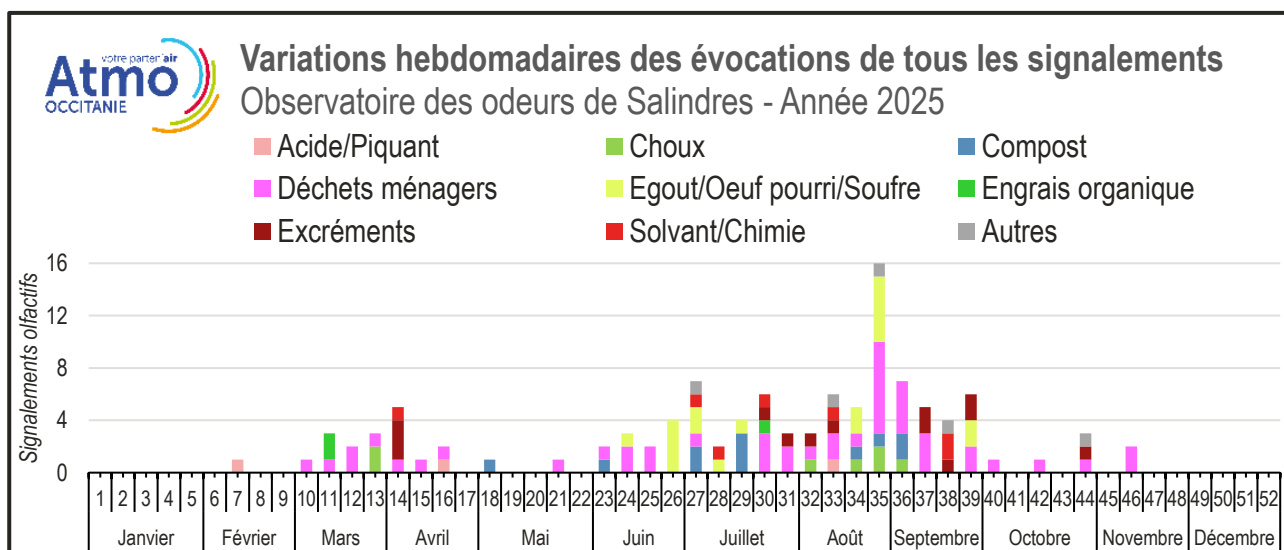
Malgré la baisse du nombre de signalements, le profil des évocations observé en 2025 est proche de celui des quatre années précédentes. Cela suggère une diminution davantage liée à la démobilisation des citoyens qu'une amélioration marquée de la situation olfactive. Les odeurs de « déchets ménagers » et « égout/œuf pourri/soufre » constituent plus de la moitié des signalements. Toutefois, **en 2025 les odeurs de « compost » et « excréments » représentent une part entre 2 et 9 fois plus élevée que les années précédentes.**



3.5. Variation des évocations en 2025

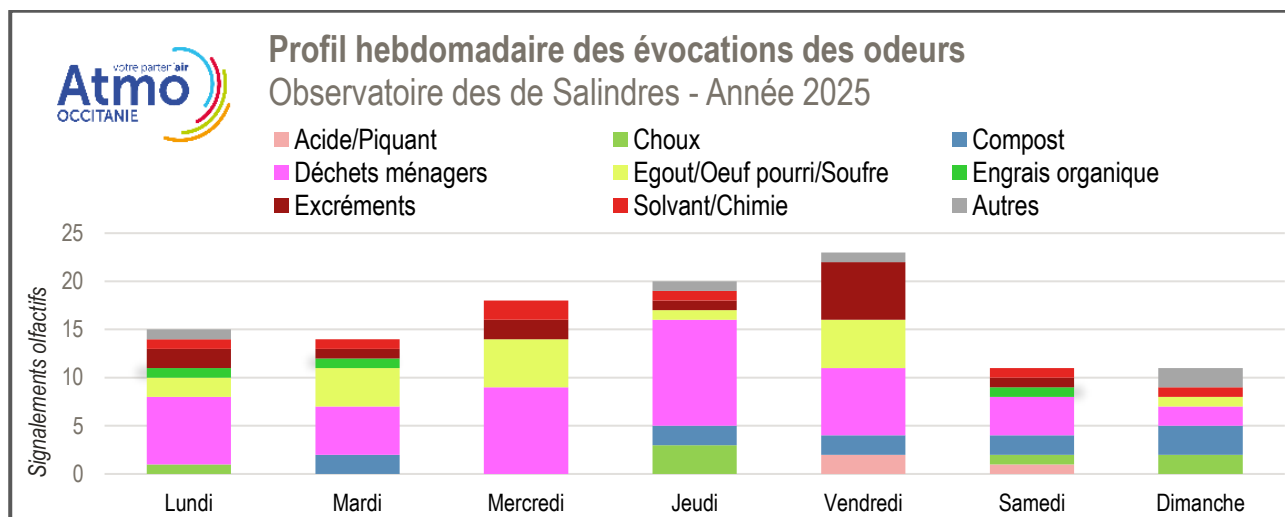
3.5.1. Légère variation des évocations au cours de l'année

De manière générale **les odeurs organiques sont présentes tout au long de la période** de signalement, entre mars à novembre 2025. Cependant, les odeurs de « **compost** » et « **égout/œuf pourri/soufre** » sont présentes majoritairement **entre juin et septembre**, c'est-à-dire aux mois les plus chauds de l'année.



3.5.2. Des odeurs moins fréquentes en fin de semaine

Les signalements d'odeurs sont environ deux fois moins fréquents le week-end que le reste de la semaine. C'est particulièrement vrai pour les odeurs « égouts/œuf pourri/soufre » jamais signalées le samedi et les odeurs « excréments » jamais signalées le dimanche. Les odeurs de « déchets ménagers » se retrouvent toute la semaine et diminuent également le week-end.



Ces variations peuvent s'expliquer par les différentes activités et jours de fonctionnement des sites industriels pendant la semaine. C'est ainsi le cas de l'usine Néoval qui ferme le week-end. Le fait que ces odeurs soient signalées le week-end, mais moins fréquemment, indique que les activités des industriels peuvent être source de nuisances mais qu'il existe également des émissions diffuses, hors période d'activité.

Les jours de la semaine les plus impactés sont le mercredi, jeudi et vendredi. Ce résultat était également observé prononcé entre 2022 et 2024. Aucun partenaire n'a pour le moment fait part d'une activité plus importante pouvant expliquer les odeurs plus nombreuses entre mercredi et vendredi.

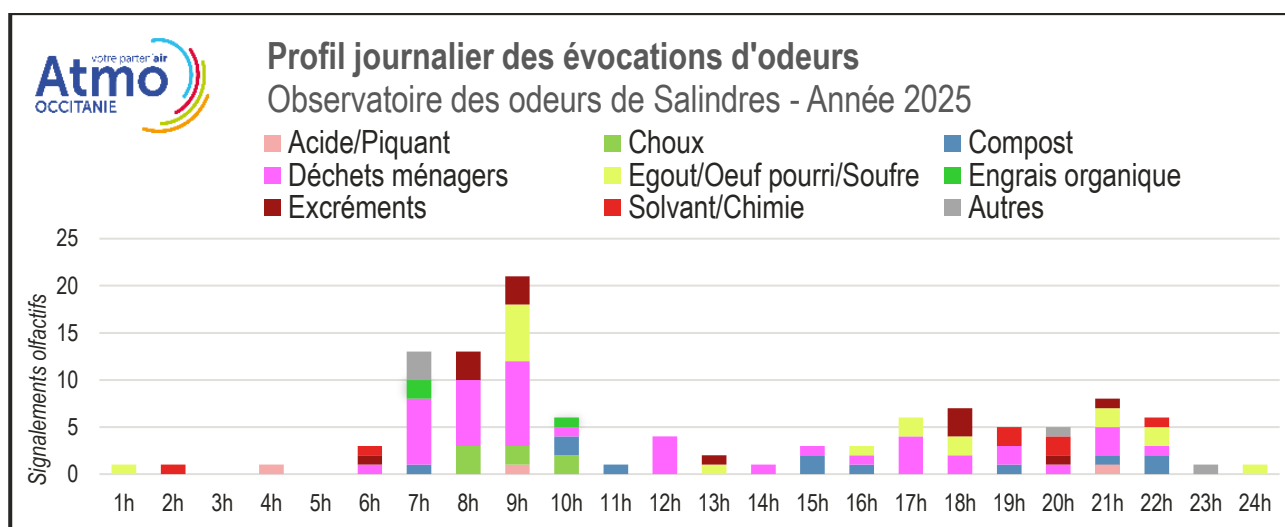
3.5.3. Des nuisances principalement le matin

La perception des odeurs peut varier au cours de la journée en fonction :

- de l'activité des sources d'odeurs. Les odeurs sont principalement ressenties entre 6 et 20h, lorsque les activités des industries environnantes sont en fonctionnement ;
- des conditions météorologiques (ex : la température, plus importante en journée, qui favorise la volatilisation de certains composés odorants, régime de brises littorales en été...) ;
- du rythme de vie des observateurs (ex : les horaires de sommeil, de travail...).

En 2025, les odeurs sont fortement ressenties le matin et moyennement le soir. En revanche, elles sont très peu signalées la nuit entre 23h et 6h du matin. Cette répartition est suivie par les principaux registres et s'explique en partie par la présence et la disponibilité des riverains sur ces horaires. Les odeurs de « choux » et « engrais organiques » sont uniquement ressenties le matin et majoritairement signalées comme provenant de l'usine Néoval.

Les profils des années précédentes présentaient également un pic matinal suivi d'une augmentation en soirée, à l'exception de l'année 2024 qui présentait uniquement un pic matinal.



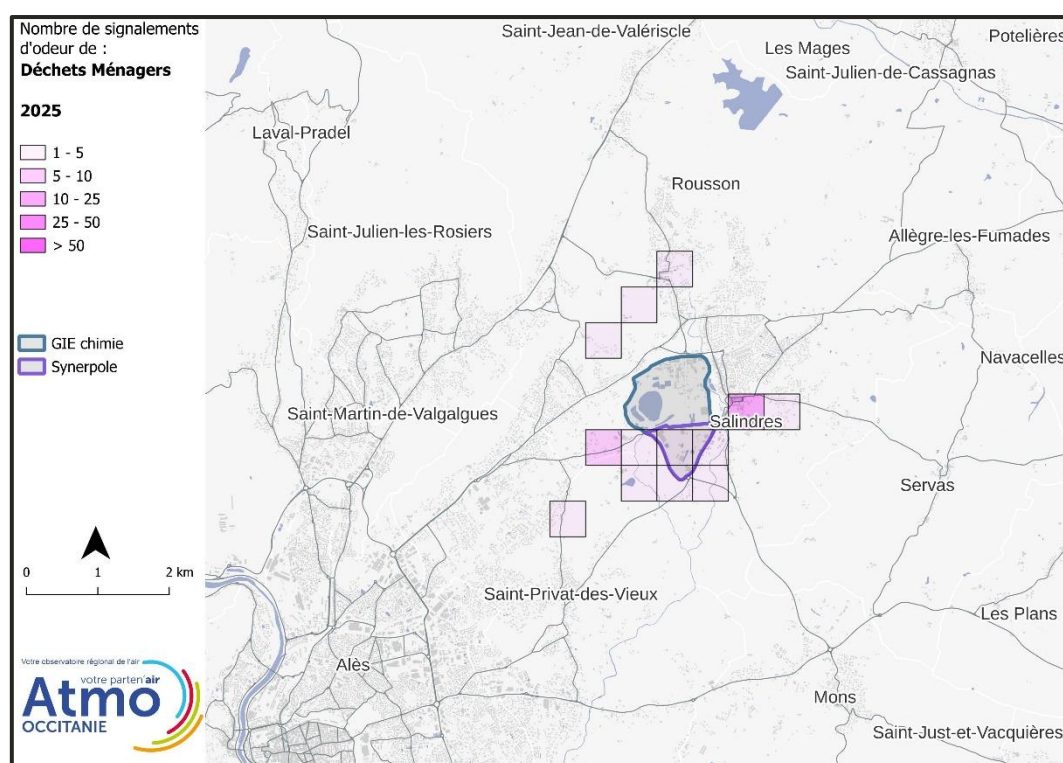
3.6. Détails par registre

3.6.1. Odeurs de « déchets ménagers »

3.6.1.1. Principaux résultats

En 2025, 44 heures odorantes de « déchets ménagers » ont été identifiées. Ces odeurs ont été signalées sur 39 jours en 2025, soit 11% de l'année. Ces indicateurs sont en diminution par rapport aux années précédentes (45% des jours en 2022, 30% en 2023 et 14% en 2024).

Figure 3 – Nombre de signalements d'odeurs type « déchets ménagers » par maille de 500 mètres, Salindres 2025

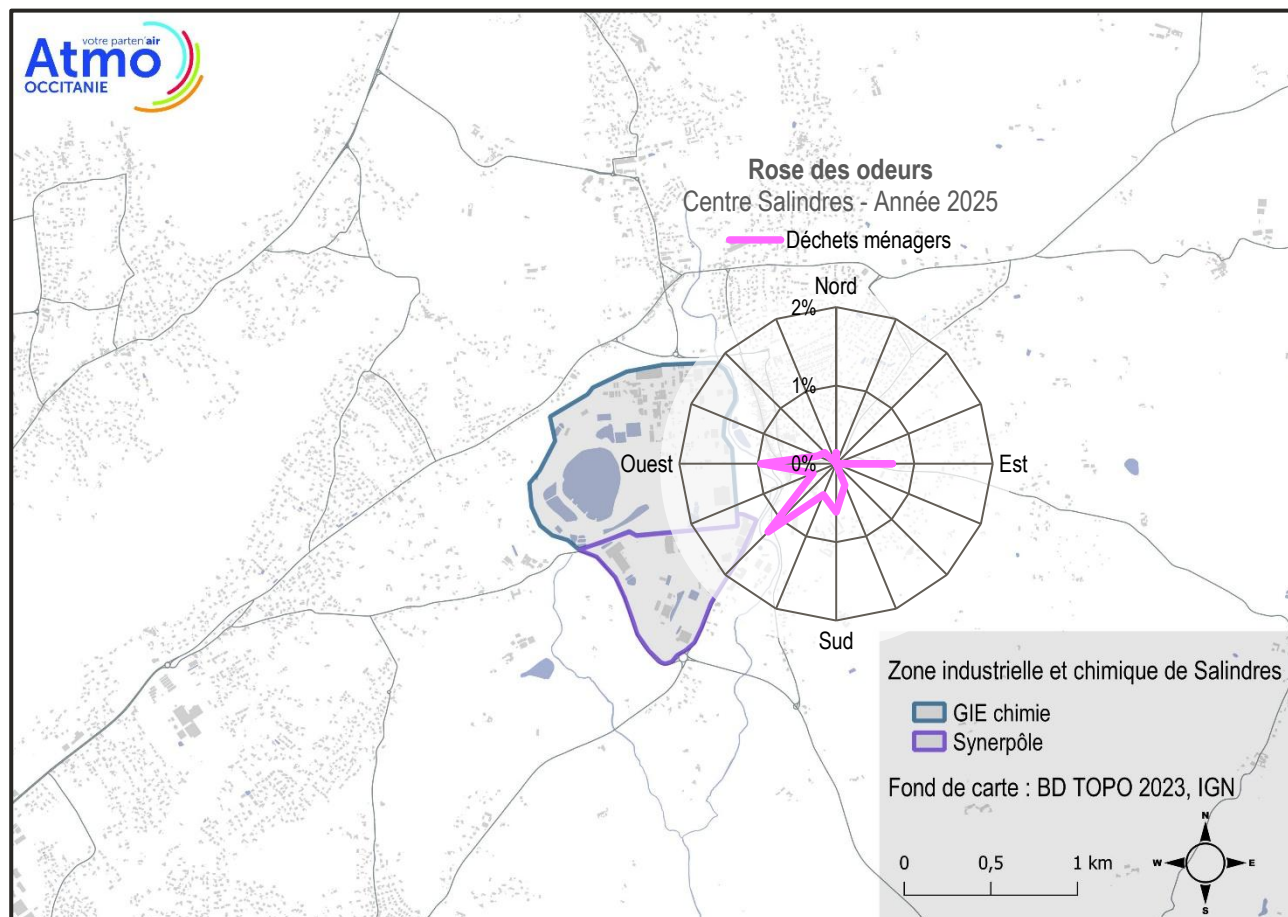


Dans la majorité des cas, les Nez indiquent comme origine supposée l'usine Néoval, puis l'unité d'épuration Véolia. Les signalements du public indiquent très majoritairement l'usine Néoval comme origine de ces odeurs.

3.6.1.2. Influence du vent

Au centre de Salindres, les vents les plus favorables aux odeurs de « déchets ménagers » proviennent principalement du secteur ouest/sud-ouest, confirmant un impact des activités de la zone industrielle sur ces zones d'habitation. Sur les autres quartiers, le nombre de signalements est trop faible pour réaliser ce type d'analyse.

Figure 4 – Rose des odeurs de type « déchets ménagers » selon la direction du vent, Salindres 2025



Lecture d'une rose des odeurs :

Une rose des odeurs illustre l'influence de la direction du vent sur les signalements olfactifs émanant d'une zone géographique restreinte. Elle indique ainsi la fréquence relative des signalements sur un quartier pour différentes directions de vents, et peuvent mettre en évidence la provenance des odeurs.

Ainsi, s'il y a eu 10 signalements sur des heures avec un vent provenant du nord (mistral), et que ce même vent était présent 1000h dans l'année, alors la rose des odeurs indiquera une fréquence de 1% de la direction nord.

Pour les vitesses de vents les plus faibles, inférieures à 2km/h, les directions mesurées par la girouette sont considérées comme non représentatives. Les vents inférieurs à 2km/h ne sont donc pas pris en compte.

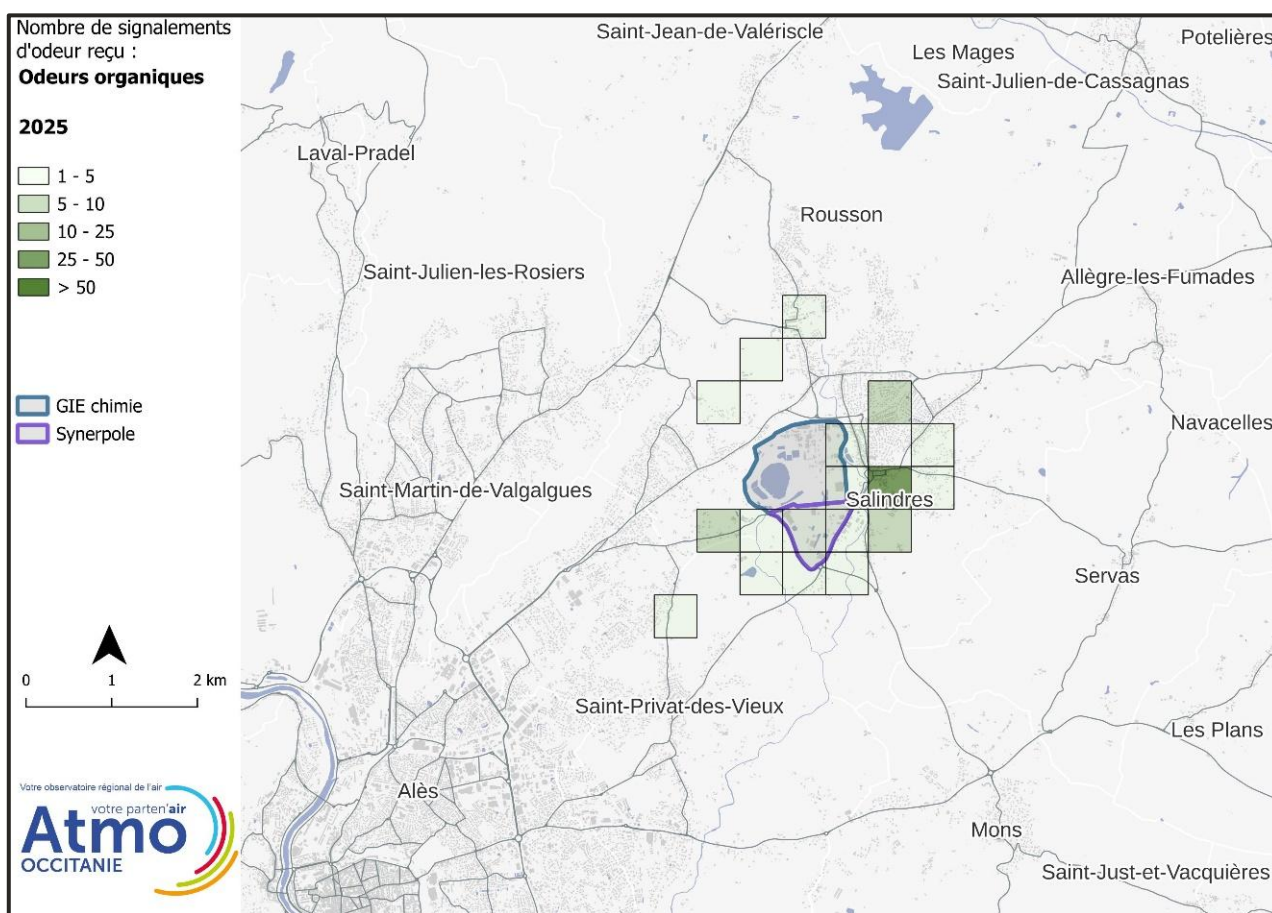
3.6.2. Autres odeurs organiques

3.6.2.1. Principaux résultats

Outre les déchets ménagers, d'autres registres désignent des odeurs pouvant provenir de la décomposition de matière organique. On retrouve les odeurs « **égout/œuf pourri/soufre** » avec 18 signalements, ce qui est en nette diminution par rapport à 2024, ainsi que « **excréments** » avec 13 signalements, « **compost** » avec 11 signalements et « **engrais organique** » avec 3 signalements.

Les riverains associent majoritairement les odeurs « égouts/œuf pourri/soufre » à la station d'épuration, celles « excréments » à l'entreprise Véolia Eau. Pour les odeurs de « compost », environ la moitié des signalants n'a pas su identifier leur origine et l'autre moitié indique qu'elles proviennent de l'usine Néoval.

Figure 5 - Nombre de signalements d'odeurs type « organiques » par maille de 500 mètres, Salindres 2025

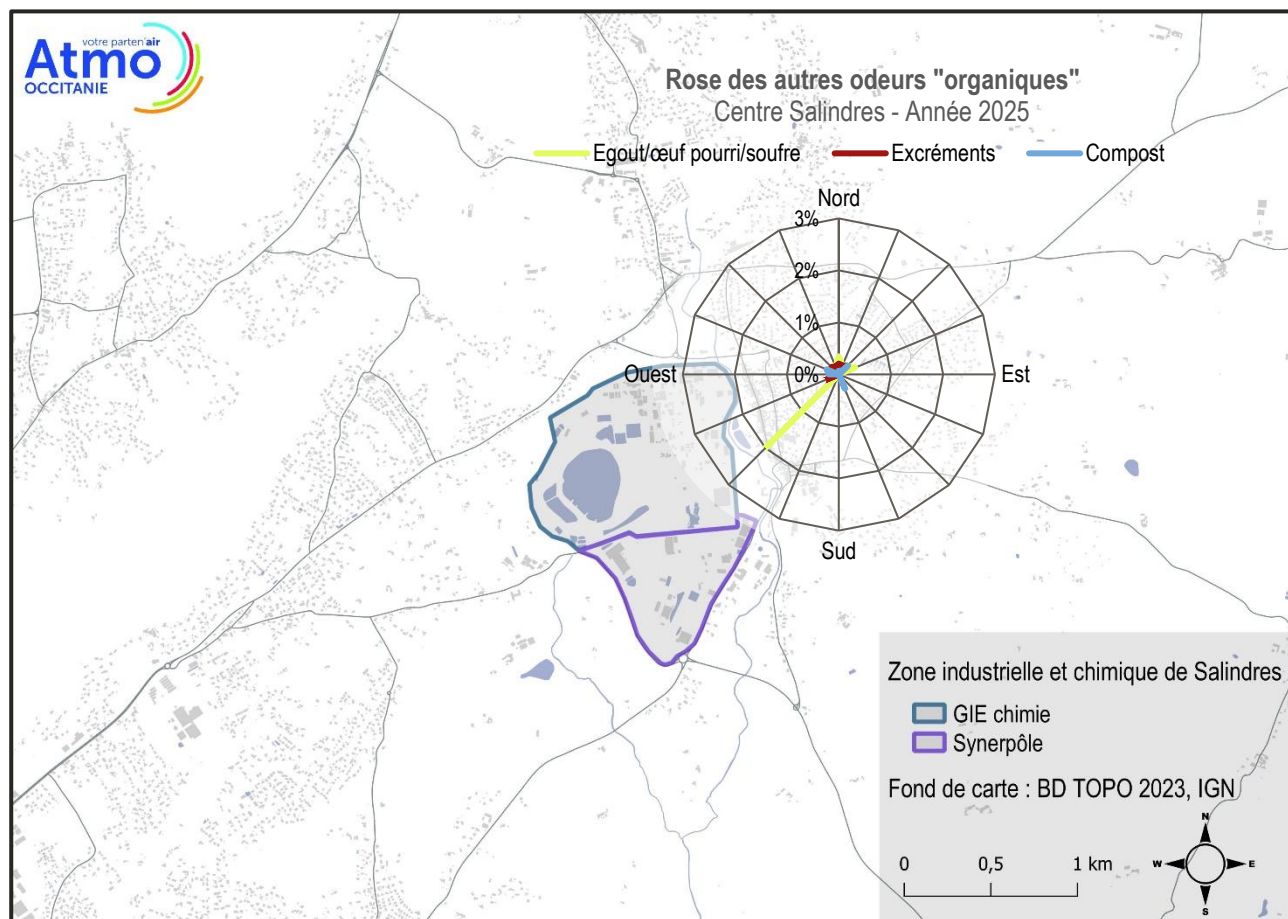


L'utilisation de ces registres, en plus de celui « déchets ménagers », est ainsi cohérente avec une **description de différents aspects des odeurs organiques avec des origines variées** entre 3 sites principaux. Cette distinction entre les évocations reste très dépendante de la personne qui signale et ce constat valable globalement sur l'année n'est pas vérifié à chaque signalement.

3.6.2.2. Influence du vent

Au centre de Salindres, comme pour les odeurs de « déchets ménagers », les odeurs « égout/œuf pourri/soufre » sont davantage senties par vent provenant du sud-ouest, mettant ainsi les habitants sous l'influence du Synerpôle. Les odeurs de « compost » et « excréments » sont senties lors de régimes de vent plus hétérogènes.

Figure 6 - Rose des autres odeurs de type « organiques » selon la direction du vent, Salindres 2025

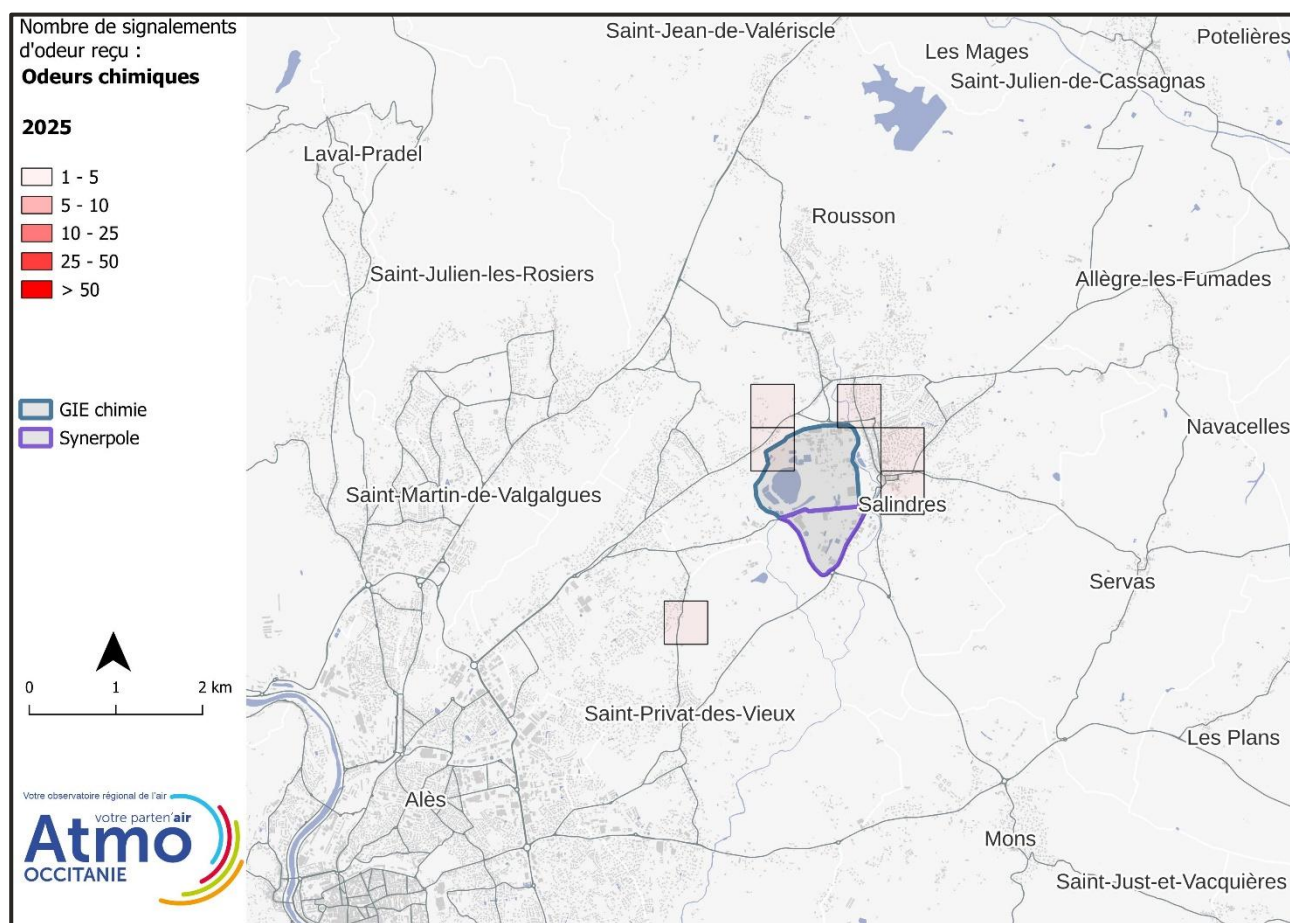


3.6.3. Odeurs « chimiques »

3.6.3.1. Principaux résultats

En 2025, le principal registre évoquant des odeurs de type « chimiques » est l'évocation « solvant/chimie », signalée à 7 reprises ce qui est en baisse par rapport à 2024. Les odeurs « acide/piquant » ne sont signalées que 3 fois.

Ces odeurs « chimiques » sont principalement senties à proximité de la plateforme GIE Chimie, au centre et à l'est de Salindres. L'origine supposée par les signalants de ces nuisances olfactives est majoritairement l'entreprise Axens avec 6 signalements contre 1 signalement pour l'entreprise Solvay.



3.6.3.2. Influence du vent

Lors des signalements d'odeurs « solvant/chimie » au centre de Salindres, les vents viennent principalement du sud ou de l'est. Cela témoigne potentiellement de la présence d'une autre source d'odeurs chimiques que celles de la zone industrielle et chimique de Salindres. Néanmoins un faible nombre de signalements a été recueilli pour ce type d'odeurs, ne permettant pas la réalisation d'une rose d'odeurs pour cette évocation.

4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La fréquence des signalements en 2025 est en baisse par rapport aux quatre années précédentes, aussi bien en nombre de déclaration qu'en nombre de journées impactées. Le mois d'août fait exception avec un plus grand nombre de signalements qu'en 2024 à cette période.

Depuis la reprise de la surveillance des odeurs avec un nouveau dispositif en mars 2021, les caractéristiques des odeurs signalées n'ont pas présenté d'évolution majeure. Les nuisances restent ainsi très gênantes, plus nombreuses en été, et impactent davantage le centre-ville de Salindres. Les évocations les plus citées correspondent à des odeurs de décomposition de la matière organique, tandis que la part des odeurs « chimiques » est nettement plus faible.

Début 2025, la plateforme [Signal'Air](#) a remplacé ODO pour signaler des nuisances olfactives sur les territoires autour de la zone industrielle et chimique de Salindres. Cet outil, mutualisé avec une dizaine d'autres organismes régionaux de surveillance de la qualité de l'air, offre une interface plus moderne et améliore l'intégration des dernières évolutions réglementaires concernant les données personnelles (RGPD).

Les signalements sont toujours ouverts au public. Une campagne de recrutement de « Nez référents » sera réalisée afin de redynamiser l'observatoire et transmettre un retour éclairé sur les différents sites en cas d'épisode de nuisance olfactive. Pour toute information, vous pouvez écrire à contact@atmo-occitanie.org.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Affiche de la surveillance des odeurs à Salindres – Version actualisée en 2025

ANNEXE 2 : Conditions météorologiques de l'année 2025

ANNEXE 1 : Affiche de la surveillance des odeurs à Salindres – Version actualisée en 2025

SURVEILLANCE DES ODEURS EN COURS

à Salindres (30)

Depuis janvier 2025, la plateforme ODO a laissé sa place à **SignalAir** : le nouvel outil pour déclarer les nuisances odorantes en Occitanie



Depuis 2008, Atmo Occitanie anime un **observatoire des odeurs** autour de la zone industrielle de Salindres avec la participation de différents acteurs de ce territoire (riverains, industries, collectivités, associations).

Tous les **résultats de la surveillance des odeurs** pour ce territoire sont consultables sur le site internet d'Atmo Occitanie :

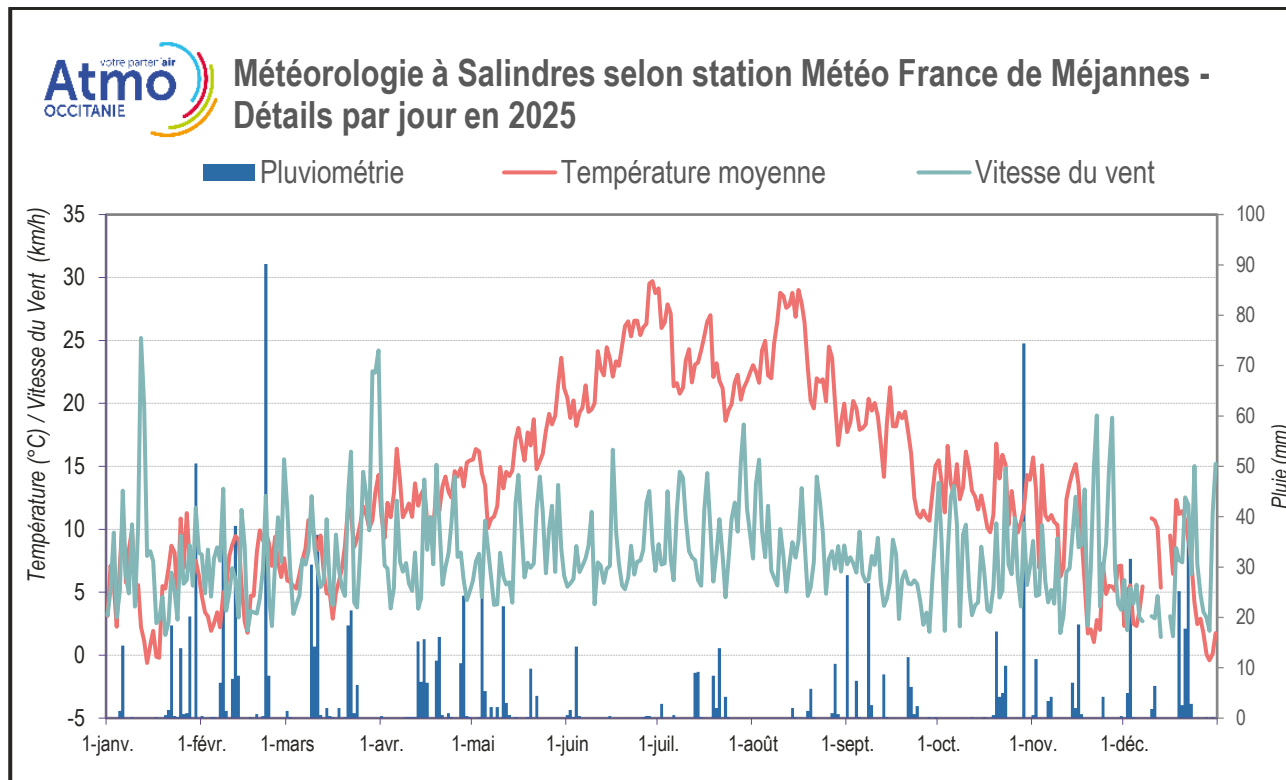
<https://www.atmo-occitanie.org/ressources>

Surveillance en partenariat avec la ville de Salindres, Axens, Solvay, Suez, Iris et Véolia Eau. **Pour toute question, on vous répond :**
contact@atmo-occitanie.org



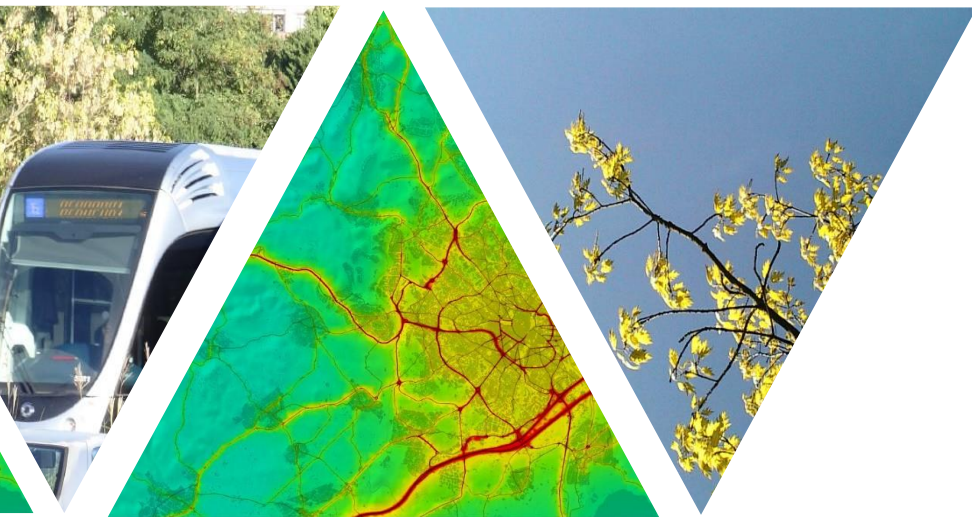
ANNEXE 2 : Conditions météorologiques de l'année 2025

Les données météorologiques utilisées dans ce rapport sont issues de la station Météo-France à Méjannes, à environ 15 km de la zone. Les principaux paramètres météorologiques enregistrés en 2025 sont présentés ci-dessous :



Le régime météorologique de la zone d'étude est méditerranéen, avec un été très chaud et habituellement sec, des arrière-saisons douces et des averses orageuses à l'automne. L'année 2025 a connu une pluviométrie similaire à celle de 2024, qui était déjà particulièrement importante par rapport aux années précédentes, avec plus de 1100 mm ces deux années, contre 1100 mm en 2024 et 684 mm en moyenne entre 2019 et 2023.

La vitesse moyenne journalière du vent a varié entre 1 et 25 km/h selon les jours, avec une diminution de la vitesse des vents sur la fin de l'année 2025.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie